

2014/6184 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 7 000 EUROS A L'ASSOCIATION « LA PART DU LYON» POUR L'ORGANISATION DE «MONTCHAT PHILOSOPHE, UN FESTIVAL D'IDEES», AU PRINTEMPS 2014 AU PARC BAZIN ET EN OCTOBRE 2014 DANS L'ESPACE ELSA TRIOLLET A LYON 3E (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 décembre 2013 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« L'Association « La Part du Lyon » sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation de « Montchat philosophe, un festival d'idées » qui se déroulera toute l'année à Montchat dans le 3^e arrondissement.

L'Association « La Part du Lyon », créée le 24 septembre 2009, a pour but de promouvoir et produire des manifestations culturelles, gastronomiques, sportives à vocation sociale en créant des lieux de convivialité, de culture et en favorisant le lien social.

En 2014, l'Association souhaite décliner le festival sur toute l'année, et veut renforcer sa présence auprès du grand public en proposant des ateliers à l'Espace Elsa Triollet, des rencontres dans des centres sociaux, la SEPR Lyon 3 ainsi que les médiathèques.

Dès le début de l'année, des rendez-vous mensuels seront proposés soit à l'Espace Elsa Triollet, soit dans d'autres lieux publics. Des doctorants, jeunes professeurs ainsi que des philosophes seront invités autour de tables rondes et conférences. Plusieurs activités seront au rendez-vous : ateliers pour enfants, pique-nique partagé et une pièce de théâtre.

A la suite de cette édition de printemps, le second volet aura lieu en octobre 2014. Des professeurs, chercheurs et personnalités politiques seront invités afin d'échanger avec le public à l'occasion de tables-rondes.

Le thème de « Montchat philosophe, un festival d'idées » portera cette année sur : « Ensemble, penser un monde nouveau », avec un parrain d'honneur pressenti, Pierre Rabhi. L'enjeu du festival est de décomplexer le grand public au regard des grands questionnements philosophiques et de lui permettre de se réapproprier les questions de sens et les choix de société.

Ces événements organisés par l'Association « la Part du Lyon » proposent des volets d'échanges philosophiques et participatifs aux Montchatois.

La Ville de Lyon souhaite soutenir ce projet afin de :

- développer un festival de philosophie ouvert aux Lyonnais ;
- mettre la philosophie à la portée du grand public ;
- créer des lieux de convivialité, favorisant le lien social ;
- réfléchir aux thèmes majeurs de notre société.

Le budget de cette manifestation est de 24 500 €.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association « La Part du Lyon », je propose de lui allouer une subvention de 7 000 €. »

Vu ladite convention ;

Vu l'avis émis par le Conseil du 3^e arrondissement ;

Ouï l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

DELIBERE

1. Une subvention de 7 000 € est allouée à l'Association « La Part du Lyon », pour l'organisation de la manifestation « Montchat philosophe, festival d'idées » en 2014, quartier Montchat à Lyon 3^e.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2014, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, fonction 024, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN